

Dans un codicille il révoque la désignation qu'il avait faite de ces deux objets d'art, et décide que les religieux et son héritier s'entendront pour le choix des deux tableaux, que dans sa galerie on trouvera les plus convenables pour la décoration dont s'agit. Et les PP. Carmes devaient y faire graver les armes du donateur, qui sont : un soleil en chef, trois étoiles au milieu et un rat en bas. Le 14 mai 1655, le P. François Menassier, procureur du couvent, a reçu d'Anthoine Durand, bourgeois de Lyon, héritier de son oncle, deux grands tableaux en marbre avec leur cadre en bois, où sont dépeints : en l'un, la Conversion de saint Paul, et en l'autre, le Martyre de sainte Catherine. Acte reçu Monin, notaire, en présence de noble Pierre Carnet, seigneur de Vernes en Mâconnais, et Jean Rolland, étudiant en théologie.

1350, 30 juillet. — Monard, architecte, a touché la fondation de Philibert Vitalji, pour la bâtisse de la chapelle Saint-Laurent. Roger, notaire.

1526, 28 janvier. — Jean de Lorme, maçon de Lyon, quittance son mémoire de travaux pour l'achèvement du clocher et des piliers de l'église du couvent. Jean Domain et Pierre Pollisson, notaires.

C. BROUCHOUD.

---

le Consulat intervint, pour adresser des remontrances au cardinal de Tournon, au sujet de la mission dont se prétendait chargé le capitaine Paulin, de prendre et mettre en garde cette jeune fille, pour la marier à certain gentilhomme à qui le Roi voulait qu'elle fût mariée. A. C. BB. 62. On ne doit pas oublier que François I<sup>er</sup> et sa cour avaient, quelques années avant cet événement, fait à Lyon un séjour qui fut marqué par des fêtes magnifiques, dans lesquelles les plus jolies femmes de Lyon avaient l'honneur de figurer sous les yeux du galant monarque et de ses gentilshommes.